Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 69 (1960)
Heft: 5

Artikel: Le sport et les invalides
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-549199

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Pour aider pratiquement les handicapés

LE SPORT ET LES INVALIDES

Nous avions brièvement annoncé, l'automne dernier, la manifestation du « Sport-Handicap » qui avait eu lieu le 17 octobre au Pavillon des sports à Genève. Cette manifestation avait permis à un certain nombre de groupements de handicapés de montrer qu'en dépit des infirmités physiques ils pouvaient réunir des sportifs capable eux aussi de connaître l'effort et la joie des jeux.

La belle démonstration de *basket-ball,* sur fauteuils roulants, mettant aux prises l'équipe parisienne de l'« Amicale sportive des mutilés de France » et une formation genevoise de « Sport-Handicap »; une partie de *tennis de table* disputée par deux mutilés français, un unijambiste et un amputé des deux jambes; le *tir à l'arc* sur ballonnets, autant d'exemples qui témoignèrent tour à tour des étonnantes possibilités ouvertes par le sport à des êtres humains privés en apparence d'une large part de leurs moyens physiques.

Mais, au-delà des prouesses purement sportives, il faut voir dans l'effort accompli pour permettre à des invalides la pratique des jeux une étape importante sur le chemin de leur réintégration dans la vie quotidienne et dans la communauté. Car le sport « invalide » est un puissant moyen pour compléter la rééducation physique et le reclassement social et humain de ceux auxquels il s'adresse et pour leur permettre de retrouver une vie normale. Il est, selon l'expression de l'animateur genevois de « Sport-Handicap », le docteur Hermann Brandt, *« un véritable pont entre l'hôpital et la rééducation professionnelle »*

Le problème se pose aussi en Suisse

La Suisse n'a pas ressenti dans toute sa tragique réalité ni dans toute son ampleur sociale et économique, le problème posé à tant de pays, qui ont connu les horreurs de la seconde guerre mondiale, par la présence d'innombrables mutilés tant militaires que civils. Mais il ne faut pas oublier que notre pays compte cependant, suite de maladies ou d'accidents, 200 000 handicapés physiques. Deux cent mille êtres humains à qui, il n'y a pas longtemps encore, semblaient refusés tous droits à une existence normale et que l'on s'était habitué à considérer comme de pauvres gens, comme des « diminués » qui ne pouvaient espérer qu'une commisération apitoyée, et le conseil de se résigner à leur sort.

Depuis lors, il est vrai, en Suisse comme dans le monde entier, un travail considérable s'est fait pour permettre de réintégrer le plus et le mieux possible dans la communauté ceux qui, trop longtemps, ne furent guère considérés que comme de malheureuses épaves. Au devoir humain qui s'impose vis-à-vis de ceux de nos semblables que le sort a frappés dans leur intégrité physique, s'ajoutait également l'aspect social et économique du problème. De plus en plus, la société contemporaine, devant les charges écra-

Partie de basket-ball disputée par deux équipes de handicapés au cours de la manifestation de «Sport-Handicap» (Cliché « La Suisse»)

santes qu'elle assume dans tant de domaines réservés jadis aux familles ou à l'individu, se doit de tenter de « récupérer » pour l'économie toutes les forces encore disponibles, devoir de solidarité humaine et sociale, mais devoir aussi d'ordre matériel et imposé par les circonstances actuelles.

Les nouvelles ressources offertes par la médecine comme par la chirurgie contemporaines et par tant de branches paramédicales actuelles ont permis de faciliter dans une large mesure, assurément, de telles « réintégrations ». Les traitements hospitaliers permettent aujourd'hui maints miracles insoupçonnés encore au début de ce siècle. Mais ces traitements et ces soins ne suffisent pas cependant à refaire des hommes « utiles » à la société de ceux que l'on considérait trop longtemps, pour leur malheur, comme des inutiles voués à l'inaction. Comme le note le docteur H. Brandt dans un article paru dans le *Journal de Genève*:

Quand l'invalide quitte l'établissement hospitalier qui l'a traité, il n'a pas atteint le plus souvent le maximum de ses récupérations possibles. Il lui reste tout un programme à réaliser d'efforts rationnels tendant à retrouver le plus possible de fonctions qui paraissent perdues. Le malheur veut que ce programme ne soit pas facile à réaliser et que, s'il manque de moyens, l'invalide laissé à lui-même ne parvient pas à s'obliger aux efforts nécessaires: souvent encore il ne sait pas comment faire.

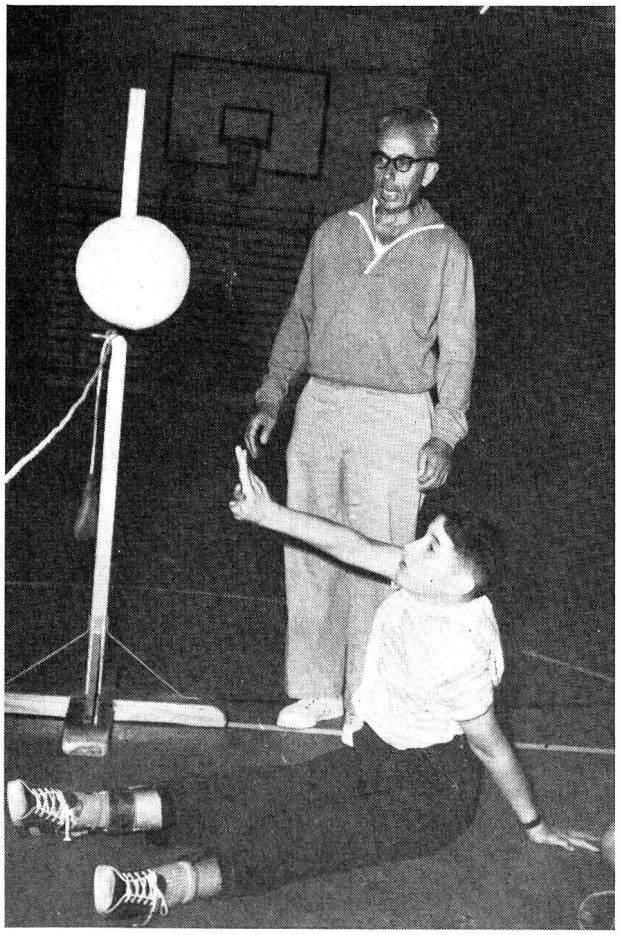

Le Dr H. Brandt surveille l'entraînement de jeunes handicapés

Le bénéfice physique et moral du sport

Citant le travail accompli par la réintégration professionnelle pour combler cette lacune et opérer, comme on dit, un reclassement des invalides, le docteur Brandt fait remarquer qu'entre les traitements hospitaliers et la réintégration professionnelle, il subsiste cependant un espace mort: *le développement intégral de la personnalité somato-psychique fortement éprouvée par la cause de l'invalidité:*

Des conflits intérieurs de nature complexe se poursuivent, qui se rattachent à certains refoulements sociaux, sentiments d'infériorité et d'isolement social, parfois même de l'aigreur et des sentiments de regrets et d'amertume à l'égard de la société estimée normale.

Le sport est apparu à ce moment comme l'adjuvant qui allait dans bien des cas permettre de franchir cet espace mort et donner à ceux qui souffraient profondément de ce qui leur semblait leur infériorité définitive vis-à-vis des autres êtres humains, la solution qui les délivrerait de leur complexe. Comme l'écrit encore le médecin genevois:

Il serait long d'expliquer pourquoi le phénomène social moderne du sport nous a appris toutes les ressources que l'on peut rencontrer dans ces activités. En réalité, c'est tout le problème du jeu et de son rôle dans le développement de la personnalité somato-psychique que l'on découvre maintenant. Ajoutons à cela d'autres découvertes faites dans les écoles françaises où l'on a prouvé l'importance des activités physiques pour l'équilibre cérébral lié à la santé générale, et l'on comprendra pourquoi la notion de la pratique de la gymnastique, des jeux et des sports est apparue ces derniers temps comme la seule ressource dont on disposait pour faire le pont entre le traitement hospitalier et l'intégration professionnelle.

Petit historique du sport pour handicapés

Certes, ce n'est pas d'aujourd'hui seulement que des efforts ont été faits pour permettre à des invalides de participer eux aussi aux jeux et aux sports des bien portants. Une des premières tentatives fut celle de l'apparition en 1925 déjà des *« Eclaireurs malgré tout »* et de la patrouille créée par Mademoiselle Rollier à Leysin — il y a depuis longtemps et dans le monde entier des « éclaireurs malgré tout », c'est-à-dire des groupes de jeunes infirmes mettant en pratique malgré leur lourd handicap physique la loi de Baden-Powell et les activités du scoutisme.

Faisant un bref historique du sport pour invalides, le docteur Brandt citait dans un autre article, paru dans *La Suisse*, le *1er cours de gymnastique pour handicapés* réalisé à Gwatt en 1953 par la *Fédération suisse pour l'intégration des handicapés dans la vie économique,* cours continué depuis lors par le Centre d'intégration de Bâle. Il notait également l'appel adressé par le pasteur Grivel, de Genève, en 1955 au général Guisan pour le soutien et la création de groupe-

ments sportifs pour invalides, appel à la suite duquel un comité d'initiative réuni à Berne donnait naissance en 1956 à un *Comité de travail pour le sport des invalides* qui faisait donner à Macolin deux cours destinés à des moniteurs chargés de réaliser ses vœux. Il faut citer aussi des réalisations comme celle du *Cours de gymnastique pour invalides* donné à Thoune en 1955, des *cours de gymnastique et de natation* réalisés à Berne et à Bâle à la même époque ainsi qu'à Zurich.

Une des manifestations les plus marquantes fut la réunion organisée par le Centre de traumatologie et de réadaptation de l'Hôpital Brugmann, à Bruxelles, des *premiers jeux internationaux pour handicapés* de 1958. Ceux-ci réunirent pour un tournoi de basket trois équipes belges alors que la France, l'Italie, la Grande-Bretagne et l'Autriche y envoyaient chacun une équipe.

C'est dire que cette préoccupation est à l'ordre du jour de bien des pays déjà. C'est dire aussi que notre pays, aujourd'hui, doit faire un effort s'il veut donner aux invalides de nos cantons la possibilité de franchir grâce à l'aide du sport, eux aussi et en nombre toujours plus considérable, ce douloureux espace mort qui demeure entre le traitement hospitalier et leur réadaptation et leur « réintégration » définitive et tant physique que psychique. C'est à quoi tendent les efforts du docteur Hermann Brandt et de tous ceux qui se préoccupent, en Suisse, de ce problème. Et il faut souhaiter voir le « Sport-Handicap » entraîner par son exemple beaucoup d'autres réalisations semblables dans toute la Suisse.

Quelles sont les disciplines à conseiller?

Le lecteur peut se poser à ce propos une question encore. Quelles sont, se demandera-t-il peut-être, les disciplines sportives ouvertes le plus aisément aux invalides? Si la manifestation genevoise de « Sport-Handicap » avait choisi pour sa première démonstration, le *basket,* le *tennis de table* et le *tir à l'arc,* c'est que ces trois sports constituent l'essentiel des jeux d'un hôpital spécialisé en rééducation et qui organise chaque an une rencontre internationale pour paraplégiques, celui de Stoke Mandeville en Angleterre. En même temps qu'un exemple de ce que sont ces journées anglaises, la manifestation de « Sport-Handicap » permettait d'organiser sur cette base une fraternisation cordiale entre invalides sportifs de Paris et de Genève. Mais il faut se souvenir qu'à titre individuel d'abord, puis au cours de manifestations organisées par des associations de sport pour invalides, le *ski* comme la *natation* sont pratiqués déjà par un nombre croissant d'invalides. Et Genève a connu l'exemple admirable voilà bien des années déjà d'un amputé d'une jambe qui n'en continuait pas moins à se montrer un *alpiniste* de premier ordre.

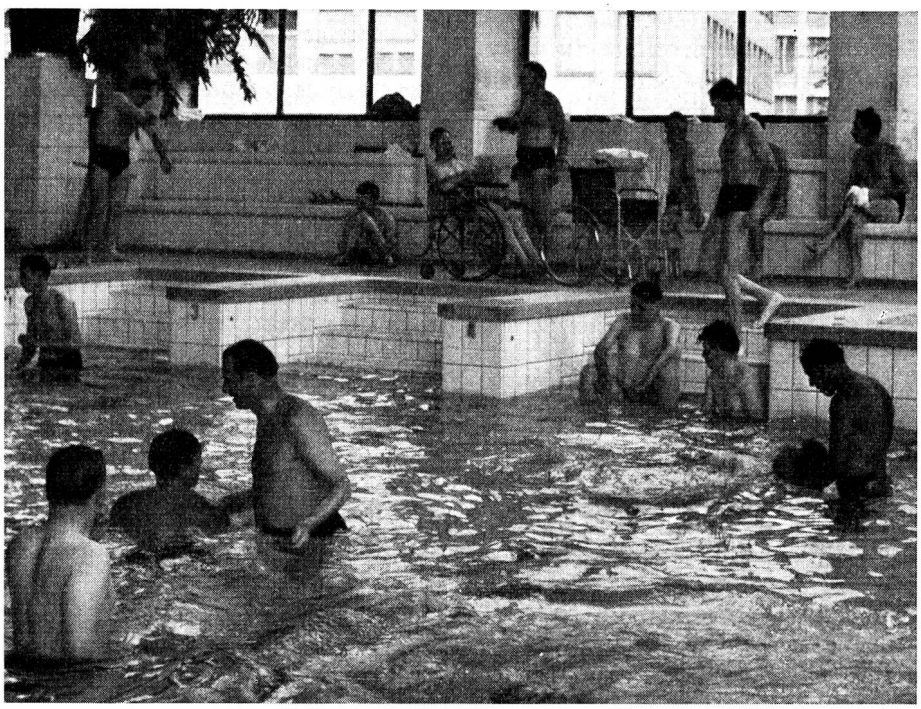

Cours de natation pour invalides à Zurich sous la direction d'instructeurs qualifiés
(Cliché de la Fédération suisse pour l'intégration des handicapés)

Deux témoignages

Et comment ne pas transcrire cette lettre, parue dans un journal genevois au lendemain de la démonstration d'octobre dernier, d'un grand handicapé victime dans son enfance de la poliomyélite:

...Mon sport, c'est le *tir* à 300 mètres. Avec ma carabine légère, construite spécialement pour mes bras paralysés, j'ai participé avec ma section aux Tirs fédéraux de Coire et de Lausanne et à bien d'autres concours... *Rien de tel que la compétition pour forger un homme, lui donner de l'assurance et surtout la confiance en soi... Luttant à arme égale avec des bien portants, souvent, très souvent même, ce ne fut pas l'invalide qui totalisa le moins de points. Il est difficile de vous décrire la joie immense que je ressens. Non pas d'avoir triomphé sur des camarades, mais sur moi-même...*

Conclusion qu'il faut rapprocher de celle d'un chroniqueur sportif rendant compte de la démonstration genevoise de « Sport-Handicap »:

« Ces hommes ont trouvé dans la pratique du sport un délassement, une nouvelle joie de vivre, et cette joie était visible dans leur égard. Mais mieux qu'un simple jeu, cette pratique du sport leur permet de s'intégrer à nouveau dans le cycle de la vie, de leur faire comprendre que si la malchance s'est abattue sur eux, ils ont tout de même droit aux mêmes satisfactions que les bien portants. » *m.-m. t.*

FEDERATION SUISSE POUR L'INTEGRATION DES HANDICAPES DANS LA VIE ECONOMIQUE

La Fédération suisse pour l'intégration des handicapés dans la vie économique, que préside l'ancien conseiller fédéral M. W. Stampfli, a tenu à Bâle, sa 9e assemblée générale et publié son 8e rapport annuel. Relevons dans ce rapport la part prise par la Fédération aux discussions du projet de l'*assurance invalidité* et le travail fourni tant pour l'organisation de cours destinés au *personnel des offices régionaux* et au perfectionnement de l'*orientation professionnelle des invalides* que pour la création d'*ateliers protégés*.

Le groupe de travail, présidé par le colonel Joho, s'est également occupé activement du *sport des handicapés*. Trente nouveaux participants ont reçu une formation de moniteurs et de monitrices au *2e cours de gymnastique* donné à Macolin en août 1959. A Zurich, un groupe s'est chargé de *cours de gymnastique et de natation* aux paralysés et aux aveugles; il a aussi organisé l'enseignement du *tir à l'arc* à des infirmes.

Notons également dans ce rapport les travaux poursuivis pour la création d'un *centre de paraplégiques* à la construction duquel le public sera invité à s'intéresser et le développement du *centre de formation d'invalides au travail de bureau* de la Fondation Brunau, à Zurich.

PETITE CHRONIQUE DES SOINS INFIRMIERS

Crédits pour nos écoles

Le Comité central a voté deux crédits de 100 000 francs et 40 000 francs en tant que participation aux déficits enregistrés en 1959 par les deux écoles d'infirmières de la Croix-Rouge. Le déficit du Lindenhof, à Berne, se montait à 135 000 francs, celui de La Source, à Lausanne, à 49 000 francs.

*

Jubilé d'Engeried

L'Ecole bernoise d'infirmières « Engeried », reconnue par la Croix-Rouge suisse depuis 1917, a célébré son jubilé le 29 mai.

*

Notre exposition itinérante en Suisse allemande

L'exposition itinérante « La Profession d'infirmières » a été présentée à Männedorf du 9 au 16 juin, sous les auspices de la section de Zurich-Oberland.

*

Visites d'études

Ces dernières semaines, le service des infirmières de la Croix-Rouge suisse a été appelé à organiser des visites d'études à l'intention de quelques infirmières étrangères assumant dans leur pays des fonctions directrices. Il s'est agi notamment de Mesdemoiselles Renate Purwin et Else Liebermeister, monitrices d'écoles croix-rouge à Itzehoe et Düsseldorf, de Mademoiselle Ruth Opsal, infirmière-chef à la Clinique de la Croix-Rouge à Oslo, de Madame Aila Pohjanpää, du Ministère finlandais de la Santé d'Helsinki et de Madame Maria Keysers, inspectrice des écoles catholiques d'infirmières de Belgique.

Examens réussis à l'école de Saint-Loup

Les élèves dons les noms suivent ont passé avec succès, à la session de mars, leurs examens d'infirmières à l'école de l'institution de diaconesses de Saint-Loup. Nous leur adressons nos meilleurs vœux pour une belle et féconde carrière.

Mesdemoiselles Dora Bär, Francine Berthoud, Renée Cellone, Claire Laufer, Elisabeth de Martini et Huguette Nydegger.

*

Trente-quatre nouvelles infirmières ont obtenu leur diplôme à Gravelone

Une nouvelle volée d'infirmières viennent d'obtenir leur diplôme à l'Ecole valaisanne d'infirmières de Gravelone. Ce sont:

Mesdemoiselles Françoise Ackermann, Montsevelier (Jura); **Adèle Bolare,** Haute-Volta (AOF); **Claudine Buchwalder,** Delémont; **Sœurs Marie-Francine Barmaz,** Sierre; **Marie Brossard,** Delémont; **Mesdemoiselles Henriette Casper,** Genève; **Elsa Crettaz,** Ayent; **Huguette Fardel,** Sion; **Marguerite Fischer,** Sion; **Marie-Thérèse Fresard,** Delémont; **Liliane Gauthey,** St-Maurice; **Michèle Genre,** Genève; **Yvette Gillioz,** Haute-Nendaz; **Marcelle Girod,** Monthey; **Yvette Glassey,** Baar-Nendaz; **Marthe Grenon,** Riddes; **Monique Jordan,** Dorénaz; **Juliette Liaudat** Châtel-St-Denis; **Danièle Lugon,** Evionnaz; **Gisèle Lutz,** Hettlingen ZH; **Myriam Luisier,** Sion; **Vivane Maradan,** Corserey FR; **Maryse Molliet,** Sion; **Marie-Thérèse Morath,** Bramois; **Monique Mugnier,** Annecy (Haute-Savoie); **Bernadette Ory,** Delémont; **Béatrice Philippoz,** Leytron; **Anne-Marie de Preux,** Sion; **Françoise Raboud,** Monthey; **Marie-Louise Rossier,** Leytron; **Marie-Antoinette Schmelzbach,** Sion; **Anne-Marie Tissot,** Genève; **Claire Wicht,** Montemaz (Jura); **Rose-Marie Zermatten,** Sion.

A toutes ces jeunes infirmières nos vœux et nos félicitations.